

La question de la responsabilité au cœur de l'Assemblée plénière extraordinaire

L'Assemblée plénière extraordinaire des évêques de France (Apex) se réunie en visioconférence du 22 au 24 février 2021 avec des évêques, des personnes victimes d'abus sexuels et des responsables ecclésiaux. Cette assemblée porte notamment sur la question de la responsabilité. Décryptage des enjeux.

« À l'issue de ces trois jours de réflexion, l'Assemblée plénière extraordinaire des évêques ne prendra pas de décisions. Les votes statutaires et les grandes motions seront prises lors l'Assemblée plénière des évêques de France prévue du 22 au 26 mars à Lourdes », explique le Père Hugues de Woillemont, secrétaire général de la Conférence des évêques de France (CEF) en amont de l'Assemblée plénière extraordinaire des évêques de France. « Les évêques veulent se donner du temps supplémentaire pour approfondir la question des abus sexuels. » L'enjeu est d'engager l'Église en France pour plusieurs années dans un « dispositif viable et pérenne », ajoute le porte-parole, Vincent Neymon.

Trois jours de débats

Ces trois jours constituent une étape d'approfondissement sur le thème de la responsabilité. L'issue de cette réflexion n'est pas connue à ce jour. Cette assemblée ne sera donc pas une étape décisionnelle mais un temps de réflexion et de prière commune.

Cette étape de réflexion se situe un mois avant l'Assemblée plénière de mars (du 22 au 26) dont le but sera d'engager l'Église en France pour plusieurs années dans un dispositif viable afin de la conduire hors de la crise des agressions sexuelles et des abus de pouvoir.

Cette Assemblée plénière extraordinaire se place aussi dans la perspective de la réception du rapport de la Commission Indépendante sur les Abus Sexuels dans l'Eglise (CIASE) ; rapport qui devrait être rendu public en octobre 2021 selon M. Jean-Marc Sauvé, Président de la CIASE.

Lundi soir, les participants assisteront à la pièce de Théâtre : « Pardon ? », spécialement captée pour l'occasion.

• Lien vers le site « Lutter contre la pédophilie »

Marie-Flore Harmel directrice de la communication du diocèse de Limoges et Jean-Marcelin Cesbron adjoint au responsable de la communication du diocèse de Limoges interrogent cette semaine les cinq évêques de la Province de Poitiers. Ils étaient réunis à Limoges cette semaine pour suivre l'assemblée plénière extraordinaire des évêques sur le thème de la lutte contre la pédophilie dans l'église.

©2025 - Diocèse d'Angoulême - 28/10/2025 -

https://charente.catholique.fr/actualites/la-question-de-la-responsabilite-au-coeur-de-lassemblee-pleniere-extraordinaire/